

1

LE RÔLE ÉCONOMIQUE DES MÉTÈQUES

Xenophon, historien et philosophe du IV s. av.ne. s'interroge sur la manière d'augmenter les revenus de la cité.

Pour ajouter aux ressources de la cité, nous ferions bien de nous intéresser aux métèques ; car nous avons en eux, je crois, une de nos meilleures sources de revenus, puisque, se nourrissant eux-mêmes et ne recevant aucun *misthos*¹ de l'État, ils payent encore une taxe de résidence. Pour leur témoigner notre intérêt, je crois qu'il suffirait de supprimer toutes les mesures qui, sans rien rapporter à l'État, semblent être des marques de mépris (..). Puis, comme nous avons à l'intérieur des murs un grand nombre d'emplacements libres, que l'État permette que ceux d'entre eux qui en feront la demande et qui en seront jugés les plus dignes possèdent les terrains sur lesquels ils auront bâti. Je crois que, dans ces conditions, il y aura beaucoup plus d'étrangers, et plus recommandables, qui demanderont à habiter à Athènes.

¹ Indemnité versée aux citoyens participant à la vie politique de la cité.



2

Marchand de Thon Cratère attique à figure rouge, IV av.ne, Musée Céfalù, Palerme

Xénophon, *Les Revenus*, II, IVe siècle av.ne.

3

LES RICHESSES D'UN MÉTÈQUE SPOLIÉE PAR LES TRENTE

En 404 av.ne Athènes est défaite et occupée par Sparte. Une révolution oligarchique renverse la démocratie, les Trente. Lysias, un métèque d'origine de Syracuse, perd alors sa fortune.

"À cette nouvelle [**l'arrestation de Polémarque**], je m'embarquai dans la nuit pour Mégare. Quant à Polémarque, les Trente lui envoyèrent leur ordre habituel, celui de boire la ciguë, sans lui faire connaître le motif de sa condamnation, à plus forte raison sans le juger ni le laisser se défendre. Une fois mort, ils l'emportèrent hors de la prison; mais au lieu de laisser le convoi partir d'une des trois maisons qui nous appartenaient, ils louèrent un hangar pour y exposer le corps. Nous avons beaucoup de manteaux, mais quand on en demanda, ils n'en donnèrent pas un seul pour les funérailles; ce furent nos amis qui fournirent, l'un un manteau, l'autre un coussin, chacun enfin ce qu'il pouvait avoir, pour l'ensevelir. Ils avaient à nous sept cents boucliers, ils avaient de l'argent et de l'or en quantité, du cuivre, des bijoux, des meubles, des vêtements de femmes plus qu'ils n'avaient jamais espéré en prendre, sans parler de cent vingt esclaves, dont ils gardèrent les meilleurs pour eux, abandonnant le reste au trésor. Voyez pourtant jusqu'où alla leur insatiable cupidité et comme ils montrèrent ce qu'ils étaient. La femme de Polémarque avait des pendants d'or qu'elle possédait lorsqu'elle entra dans la maison : Mélobios les lui arracha des oreilles. Ainsi, ils ne nous laissaient même pas, par pitié, la moindre parcelle de notre fortune (...). Ce n'est pas certes ce que méritait notre dévouement à la cité : nous avons exercé toutes les **chorégies**, versé bien des **contributions** ; nous nous étions montré d'honnêtes gens, toujours aux ordres de la cité ; nous ne nous étions pas fait d'ennemis ; nous avons payé la rançon d'un grand nombre d'Athéniens prisonniers ; et c'est nous qu'ils traitèrent de la sorte, nous qui avons compris notre rôle de métèques tout autrement qu'ils ne comprenaient, eux, leurs devoirs de citoyens. »

Lysias (v.458-380) ***Discours contre Eratosthène***, extrait 1 : 17-20,



4

"Forgeron dans sa forge", coupe à figures rouges, vers 510 avant JC, Antikensammlung, Berlin.

LE DÉCRET DE THRASYBULE

5

"Afin que les étrangers qui ont participé au retour depuis Phylè¹ ou qui se sont joints à ceux qui sont revenus au Pirée (1) reçoivent de dignes remerciements, qu'il soit décidé à leur sujet par des athéniens de leur donner la citoyenneté pour eux et leurs descendants et de les répartir aussitôt parmi les dix tribus. Que les magistrats usent vis-à-vis d'eux des mêmes lois que celles qui sont appliquées aux Athéniens. Quant à ceux qui ont combattu à nos côtés dans la bataille de Munichie, ont libéré le Pirée, étaient présents aux côtés du peuple lorsque les conventions de réconciliation ont eu lieu et ont fait ce qui était commandé, à ceux-là que soit conférée l'isotélie², s'ils vivent à Athènes, et le droit de contracter un mariage légal, comme les Athéniens"

D'après la stèle du **Décret des métèques**

libérateurs, Vs. av.ne., trad. P. Brun, *Impérialisme et démocratie à Athènes*, A. Colin, 2005.

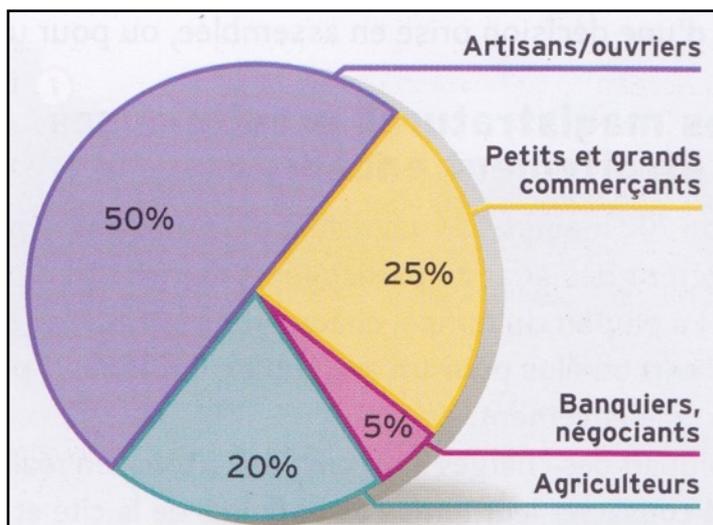
¹ en 404, la démocratie est renversée par "Les Trente" qui, soutenus par Sparte, mettent en place une oligarchie. Les démocrates se réfugient dans le dème de Phylè, avant de prendre le Pirée et de se battre pour reconquérir Athènes et y réinstaller la démocratie

² égalité devant l'impôt statut juridique qui dispense de payé le é(=> exception du *metoikion*)

UN DÉCRET ATTAQUÉ

"Archinos se conduisit ce jour-là en véritable homme d'État, comme bientôt après quand il accusa d'illégalité le décret de Thrasybule accordant le droit de cité à tous ceux qui étaient revenus avec lui du Pirée, bien que dans le nombre certains fussent notoirement esclaves ; et comme une autre fois encore, que voici : le premier des citoyens récemment rentrés dans Athènes qui commença à témoigner sa rancune fut saisi par lui et traîné devant le Conseil, auquel Archinos demanda sa mort sans jugement. »

Aristote, *Constitution d'Athènes*, ch XL. , IV^e s. av.ne



Les activités des métèques athéniens

D'après la stèle du *Décret des métèques libérateurs*, V^e siècle av. J.-C.

5

QUESTIONS - Activité 3 :

- 1) Quelle est la **part des métèques** à Athènes ? (doc.A)
- 2) **Qu'est-ce qu'être un métèque** ? (activité, statut).
- 3) Que propose **Xénophon** ?
- 4) Pourquoi **une cité avec de nombreux métèques** était une cité **prospère** ?
- 5) Dans quelles exceptionnelles conditions **un métèque pouvait-il devenir un isotèle** ?
- 6) Quels **avantages** procurent le **statut d'isotèle** ?

RÉDIGER : Répondre à la problématique : **QU'EST-CE QU'ÊTRE MÉTÈQUE À ATHÈNES ?**

1



Propriétaire terrien et ses esclaves récoltant les olives. Amphore attique à figures noires.

2

LE RÔLE DE L'ESCLAVE

« La famille, pour être complète, doit se composer d'esclaves et d'individus libres. On ne saurait concevoir un ménage sans certains instruments. Or parmi les instruments, les uns sont inanimés, les autres vivants. L'esclave est un instrument vivant. Si chaque instrument pouvait exécuter de lui-même son travail, si les navettes tissaient toutes seules... alors les chefs de famille se passeraient d'esclaves. Il y a des hommes inférieurs, autant que l'âme est supérieure au corps, ils sont esclaves par nature. Utile aux esclaves mêmes, l'esclavage est juste »

d'après Aristote (384-322) *Politique*, Livre I Chap. 2

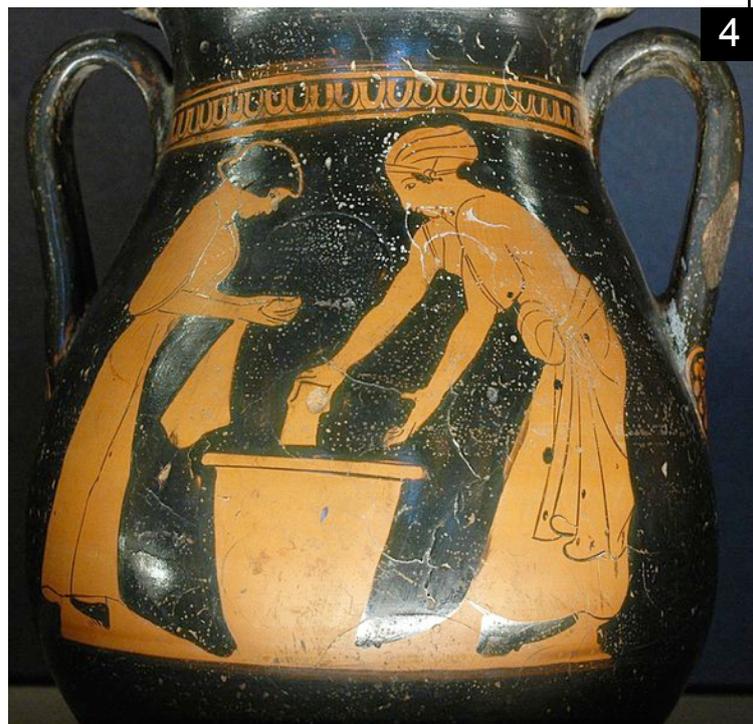
3

LA « JUSTIFICATION » DE L'ESCLAVAGE PAR ARISTOTE

Le même rapport se retrouve entre l'homme et les autres animaux. D'une part les animaux domestiques sont d'une nature meilleure que les animaux sauvages, d'autre part, le meilleur pour tous est d'être gouvernés par l'homme car ils y trouvent leur sauvegarde. De même, le rapport entre mâle et femelle est par nature un rapport entre plus fort et plus faible, c'est-à-dire entre commandant et commandé. Il en est nécessairement de même chez tous les hommes. Ceux qui sont aussi éloignés des hommes libres que le corps l'est de l'âme, ou la bête de l'homme (et sont ainsi faits ceux dont l'activité consiste à se servir de leur corps, et dont c'est le meilleur parti qu'on puisse tirer), ceux-là sont par nature des esclaves; et pour eux, être commandés par un maître est une bonne chose, si ce que nous avons dit plus haut est vrai. Est en effet esclave par nature celui qui est destiné à être à un autre (et c'est pourquoi il est à un autre) et qui n'a la raison en partage que dans la mesure où il la perçoit chez les autres mais ne la possède pas lui-même. Quant aux autres animaux, ils ne perçoivent même pas la raison, mais sont asservis à leurs impressions. Mais dans l'utilisation, il y a peu de différences : l'aide physique en vue d'accomplir les tâches nécessaires, on la demande aux deux, esclaves et animaux domestiques.

Aristote, *Politique*, L. I, ch. V.
Trad. Pierre Pellegrin, *Les Intégrales de philo*
Nathan, p. 35.

4



Esclaves faisant la lessive.

Poterie attique à figures rouges. V 470-460 av.ne

ARISTOTE DÉFINIT L'ESCLAVAGE

« Est, en effet, esclave par nature celui qui est apte à être la chose d'un autre, et qui a la raison en partage dans la mesure seulement où elle est impliquée dans la sensation, mais sans la posséder pleinement. [...] L'usage que nous faisons des esclaves ne s'écarte que peu de l'usage que nous faisons des animaux. [...] La nature tend à faire les corps des esclaves différents de ceux des hommes libres, accordant aux uns la vigueur requise pour les gros travaux, et donnant aux autres la station droite les rendant impropres aux besognes de ce genre, mais utilement adaptées à la vie de citoyen. [...] Il est donc manifeste qu'il y a des cas où par nature certains hommes sont libres et d'autres esclaves et que pour ces derniers demeurer dans l'esclavage est à la fois bienfaisant et juste. »

Aristote, *Politique*,



Esclave - travaux des champs



Esclave de théâtre assis sur un autel, vidant la bourse qu'il vient de dérober, v. 400-375 av.ne. Musée du Louvre.

LE MAÎTRE

«**XANTHIAS** : Que je meure, si je t'ai volé la valeur d'une épingle ! Prends cet esclave, mets-le à la question, situ acquiers la preuve que je suis coupable, fais-moi périr.

EAQUE : Et quel genre de question ?

XANTHIAS : Tous les genres : tu peux le lier sur le chevalet, le pendre, le déchirer de coups, l'égorger, luitordre les membres, lui verser du vinaigre dans le nez, le charger de briques, tout ce que tu voudras. »

Aristophane (v. 440 - 328) , *Les Grenouilles*, 405 av.ne

QUESTIONS - Activité 4 :

- 1) Quelle est la **part des esclaves** dans la population d'Athènes ? (doc. A)
- 2) **Qu'est-ce qu'être un esclave à Athènes** ? (activité, statut, considération etc.).
- 3) Comment **Aristote** justifie-t-il l'asservissement des hommes ?
- 4) En quoi selon vous : **la citoyenneté athénienne** s'appuyait-elle sur **l'esclavagisme**?
- 5) **Comment devient-on esclave** selon vous ?
- 6) Quel droit avait **le maître sur l'esclave** ?

RÉDIGER : Répondre à la problématique : **QU'EST-CE QU'ÊTRE UN ESCLAVE À ATHÈNES ?**